

LE CANARD EBRECHE

DU 14 OCTOBRE 2007

EDITORIAL

Il s'en passe des choses sur Odubis. Clémence Vallée – alias Olympe de Rouge – avait disparu. Elle revient discrètement avec un nouvel avatar.

Qu'est-ce à dire ? A première vue, il n'y a pas là que quoi fouetter un canard. L'exclusion d'Olympe de Rouge était un coup de force peu démocratique et qui fait l'objet d'un procès. Dans ce contexte, le retour de Clémence Vallée peut s'apparenter à un retour du droit, même si le nouvel avatar ne retrouve pas le prestige de son aïeule.

La tragédie que révèle cette affaire réside ailleurs : pour gagner devant la Cour européenne, le Gouvernement odule juge que tous les coups sont permis. Il utilise des informations illégales, recueillies dans le mépris le plus profond et le plus vil des droits de la défense. Ses agents affirment – devant les juges ! – que les avocats de Clémence Vallée connaissaient son nouvel avatar. Elles ne peuvent pas le savoir sans une manipulation glauque, dans le genre : écoute téléphonique ; micro clandestin ; virus informatique dans les ordinateurs des... hommes de loi. Schäuble en rêvait tout haut, Nessayav l'a fait tout bas. Mieux dit : tout bassement.

A lire l'agente du Gouvernement Camille Beudet (voir page 2), la conclusion s'impose d'elle-même : haro sur le Gouvernement !

Ermit Hitsott



Le bis de la Vallée !

La dernière d'Olympe de Rouge

Bis sur Odubis !



CLEMENCE VALLEE se ballade au sein du jeu Odubis avec un nouvel avatar, alors même qu'elle se plaint de violations de ses droits pour privation... de son avatar ! Un reporter du Canard ébréché l'a rencontrée. Reportage.

Gonflée, Clémence Vallée ! Alors que toutes les polices d'Odulie et d'ailleurs recherchent toujours des traces d'Olympe de Rouge (voir encadré), voici qu'elle se ballade au sein du jeu Odubis sous une autre identité. Les citoyens virtuels étaient habitués à une brune rebelle, genre guerre d'Espagne, avec un pull rouge (voir photos ci-contre) et parfois de petites lettres argentées ou une croix blanche sur le cœur. La nouvelle Clémence virtuelle n'est pas moins réussie, mais se présente désormais en blonde, plutôt bourgeoise. Contrairement à sa sœur jumelle,



elle n'est pas bavarde. Impossible de lui arracher le moindre mot dans le cocktail virtuel où nous l'avons rencontrée. A croire que, privée de sa divine engeance, Clémence Vallée n'est plus que l'ombre d'elle-même. Comme dirait Mehrabian, c'est le plumage qui fait le ramage.

Et le procès ?

Autre scoop : les agents du Gouvernement odule, représentants de l'Odulie devant la Cour européenne étaient au courant de l'existence d'un nouvel avatar.

Nullement intimidée par mon appel mercredi soir, Camille Beaudet, agente du Gouvernement, s'est prêtée au jeu de l'interview.

Pas anxieuse pour un sou, elle se réjouit même de la médiatisation qui entoure l'affaire. Camille Beaudet me fait savoir que le Gouvernement connaissait, par une source qu'elle refuse de révéler, l'existence de ce deuxième avatar. La peur me saisit lorsqu'elle me dit avoir exploité cette source sans même « chercher à vérifier l'information ». Pire encore, le Gouvernement odule, visiblement représenté par des sacrépantes, a révélé que les avocats de la requérante connaissaient l'existence de cet avatar. Reste à savoir comment des communications entre un client et son avocat ont pu être interceptées... Et est-ce bien légal ? A moins que ce ne soient les avocats qui aient pactisé avec le diable...

De mémoire de canard, c'est bien la première fois que l'on assiste à de telles pratiques...

Fény Bringue,
reporter sur la brèche

Accident sur l'autoroute A5

Il conduisait sans permis de séjour

VOILA un accident peu banal : le conducteur fautif est un médecin clandestin qui conduit sans permis... de séjour et s'escrime à faire tout un cinéma. Récit.

Le docteur Yann I. est clandestin. Forcé à rentrer en Carolie, sa contrée natale, il ve-



nait de faire son retour en Odulie. Un retour fracassant. Explication du contrevenant : « La vitesse est illimitée en Pom-pilie. Je croyais que c'était la même chose en Odulie. » Décidément naïf, le docteur I. s'étonne que les forces de l'ordre aient décidé de le dénoncer. « Je croyais vraiment qu'ils ne vendraient pas la mèche. Je suis déçu. Dans la médecine, nous sommes tenus par le secret professionnel. » Police et médecine ne partagent que le girophare.

Publicité

